



1^{ère} EDITION DU « CONCOURS NATIONAL DES ETUDIANTS EN AGRICULTURE POUR L'INNOVATION »

STRATEGIE DE COMMUNICATION

1. Présentation technique du concours

a) Descriptif

Le « Concours National des Etudiants en Agriculture pour l'Innovation » dédié aux élèves ingénieurs issus des établissements d'enseignement supérieur agricole et aux étudiants techniciens, et techniciens spécialisés issus des établissements d'enseignement technique et de la formation professionnelle agricole au Maroc, a pour vocation principale de mettre à l'honneur par équipes pluridisciplinaires, l'innovation dans toutes ses formes à travers la création et le développement de nouveaux produits, services, applications ou procédés.

Ce concours a pour finalité de :

- Stimuler des projets d'innovation en offrant aux étudiants une véritable opportunité de matérialiser leurs idées ;
- Encourager les étudiants à aborder les problèmes de façon pluridisciplinaire ;
- Cultiver un esprit de compétition chez les étudiants ;
- Aider à la diffusion de la culture de l'innovation auprès des étudiants.

b) Organisation générale

L'événement dans son ensemble est organisé conjointement par le Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Le calendrier général et la documentation sont élaborés conjointement par des représentants du Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Le concours sera annoncé officiellement le vendredi 26 juillet 2019, en marge des travaux du colloque régional sur : « le rôle des cadres dans les politiques et programmes agricoles, forestiers et développement rural ».

L'annonce du lancement du concours sera communiquée aux directeurs régionaux ; directeurs des pôles et directeurs d'écoles d'ingénieurs à partir du 26 juillet 2019. Chaque directeur, directeur régional/de pôle doit aviser à partir de cette date et par tous les moyens possibles l'ensemble du corps enseignant des établissements et des étudiants.



L'organisation de l'ensemble du processus de sélection est placée sous la responsabilité des Directeurs des pôles ou directeurs d'établissements.

La cérémonie des résultats et de remise des prix sera organisée par le Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF).

La communication implique toutes les parties prenantes et à toutes les étapes du concours.

2. Présentation stratégique et opérationnelle du plan de communication

a) Objectifs

➤ Communication externe

- Faire connaître le concours sur le plan local, régional et national auprès des publics cibles et des médias.
- Attirer, intéresser et capter l'attention des étudiants ; Les inciter à participer.
- Saisir toutes les opportunités de communiquer autour du concours et de ses retombées dans toutes les communications et opérations de relations publiques.

➤ Communication interne

- Informer les publics cibles et les médias ;
- Impliquer toutes les parties prenantes (comités d'organisation).

b) Message

- Les jeunes étudiants en agriculture et agro-alimentaire du Maroc, source d'innovation pour une alimentation saine, variée et équilibrée pour un corps en bonne santé.
- Pour la première fois, un concours d'innovation à l'échelle nationale pour les jeunes étudiants en agriculture et agro-alimentaire entrepris par les pôles de compétence
- Agriculture durable : nourrir le monde, aujourd'hui et demain, dans les meilleures conditions, socio-économiques et environnementales ;
- Une alimentation saine, variée et équilibrée pour un corps en bonne santé.

c) Valeurs

Le concours en général, et bien entendu sa communication, doivent perpétuer les valeurs de **pluridisciplinarité, partage, compétition et d'innovation.**

d) Cibles

➤ Public 1 :

Catégorie A : Les étudiants techniciens et techniciens spécialisés issus des établissements d'enseignement technique et de la formation professionnelle agricole au Maroc (voir Annexe 1 : liste des établissements) ;

Catégorie B : Les élèves ingénieurs issus des établissements d'enseignement supérieur agricole (voir Annexe 1 : liste des établissements).

➤ Public 2 :



Les médias et les partenaires institutionnels

e) Stratégie (par étapes)

➤ 1ère étape - Lancement du concours :

Lancement du concours	Le 26 juillet 2019
------------------------------	---------------------------

Le concours est annoncé par une campagne de communication supportée par :

Une communication directe auprès des étudiants (obligatoire)

- 1) Les Directions des écoles et instituts visées seront sollicitées pour communiquer sur le lancement du concours, directement à l'ensemble du corps enseignant.
- 2) Les Directions des écoles et instituts visées seront sollicitées pour désigner les formateurs qui aviseront les étudiants du lancement du concours et les accompagneront durant toutes les étapes du concours ;
- 3) Les formateurs seront sollicités pour communiquer sur le lancement du concours directement aux étudiants par tous les moyens possibles (ex : organisation d'une demi-journée d'information)

Une communication papier (souhaitable)

- Des affiches collées/distribués au sein des établissements.

Une communication digitale (souhaitable et vivement conseillée):

- Un courrier électronique sera envoyé aux associations d'étudiants, de parents d'élèves etc. avec comme pièces jointes les documents du concours.
- Une annonce dans les siteweb, pages ou comptes facebook des écoles et instituts sera effectuée par les personnes concernées.
- Utiliser les hashtags suivants dans les publications : #CNEAI2019 ; #JMA2019 ; #CNEAI(nom de la ville)

Une communication média (souhaitable)

- Solliciter une radio locale pour une diffusion de l'information.

➤ 2ème étape : Inscription et dépôt des projets

Date limite de dépôt des projets	
<ul style="list-style-type: none">• Catégorie A• Catégorie B	Le 30 septembre 2019 Le 7 octobre 2019

Communication orale : (obligatoire)

Les formateurs désignés seront tenus d'expliquer aux candidats les étapes du concours ; les critères d'éligibilité ; les critères de sélection ; les sélections régionales et nationales et le processus de dépôt en ligne des projets ;

Les formateurs désignés seront tenus d'accompagner les étudiants dans leurs projets.

Les formateurs désignés seront tenus de répondre aux sollicitations des étudiants et de répondre aux questions d'ordre général, logistique, pratique et organisationnel du concours.

Communication digitale (souhaitable)

Des publications annonçant régulièrement la date limite de dépôt des projets seront publiés.

- Utiliser les hashtags suivants dans les publications : #CNEAI2019 ; #JMA2019 ; #CNEAI(nom de la ville)

➤ **3^{ème} étape : Sélection régionale**

Présentation orale des projets au niveau régional (Catégorie A uniquement)	A partir du 1er octobre jusqu'au 05 octobre*
Annonce des résultats et remise des prix à l'échelle régionale (Catégorie A uniquement)	Le 07 octobre 2019

Le lieu et date des présentations orales seront communiqués aux étudiants par mail (obligatoire). Seront également diffusés par tous les moyens possibles (siteweb, réseaux sociaux...) les avancées du concours (tweets ou publications facebook)

Lors des présentations orales, une personne sera chargée de prendre des photos (pour le montage d'une vidéo best-of) (obligatoire)

Une cérémonie d'annonce des résultats et de remise de prix et attestations de participation sera organisé au niveau du pôle de la région. Les formateurs devront aviser les étudiants par tous les moyens possibles de la cérémonie d'annonce des résultats (de préférence, par mail et par communication orale) Les directeurs des pôles devront prendre les mesures nécessaires pour mener à bien cette action et assurer une couverture médiatique auprès des médias locaux.

Lors de la cérémonie, une personne sera chargée de prendre des photos et vidéos pour le montage d'une vidéo best-of que la FAO fera soin d'élaborer (obligatoire)

➤ **4^{ème} étape : Sélection nationale**

Présentation orale des projets à l'échelle nationale (Catégories A et B)	Pendant le Forum à Mohammedia
Annonce des résultats et remise des prix à l'échelle nationale dans le cadre du Forum (Catégories A et B)	



Le lieu (IPSMTSGCA de Mohammedia) et date des présentations orales seront communiqués aux étudiants par mail. Seront également diffusés par tous les moyens possibles (siteweb, réseaux sociaux...);

Lors des présentations orales, une personne sera chargée de prendre des photos (pour le montage d'une vidéo best-of);

Une cérémonie d'annonce des résultats et de remise de prix et attestations de participation sera organisé par le Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF).

f) Documents utiles :

Les documents suivants seront mis à la disposition des régions :

- Un dossier sur la Journée Mondiale de l'Alimentation
- Un communiqué de presse
- Un appel à manifestation d'intérêts
- Un logo
- Une affiche/dépliant
- Une affiche digitale
- Une vidéo de la remise des prix

g) Point de contact à la FAO :

Madame Lina Touri, chargée de communication à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), lina.touri@fao.org

ANNEXE 1 : Catégorie A : Etablissements d'enseignement technique et de la formation professionnelle agricole au Maroc

1. Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	ITA Larache
	L'institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture (ITSA) de Tétouan
	ITA Izmourén
2. Région de l'Oriental	ITSA Zraïb
	ITA Berkane
3. Région de Fès-Meknès	ITSH Meknès
	ITSGRT Meknès
	ITA Ain Taoujdate
	ITA Oued Amli
	ITA Sahel Boutahar
4. Région de Rabat-Salé-Kénitra	ITSA Témara
	ITSMAER Bouknadel
	IRTSE Fouarat
	IRTSEF Salé
	ITA Tiflet
5. Région de Béni Mellal-Khénifra	ITSA Fquih Ben Saleh
	ITA Benkhilil
6. Région de Casablanca-Settat	IPSMTSGCA de Mohammédia
	ITA Khmiss M'touh
	ITA Chaouia
7. Région de Marrakech-Safi	ITSA Souihla
	ITA Jemaa Shaim
8. Région de Drâa-Tafilalet	ITSA Errachidia
9. Région de Souss-Massa	ITSA Ouled Teima
	ITSA Ait Melloul
10. Région de Guelmim-Oued Noun	Institut Technique Agricole de Guelmim
11. Région de Laâyoune-Sakia El Hamra	Centre de Qualification Agricole de Laâyoune
12. Région de Dakhla-Oued Ed Dahab	Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Dakhla

Catégorie B : Etablissements d'enseignement supérieur agricole au Maroc

- Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV) ;
- École Nationale d'Agriculture de Meknès (ENAM) ;
- Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs (ENFI).